

RÉHABILITATION ET MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE

Le 9 avril 2018 ont commencé les travaux de réhabilitation et de mise en accessibilité de la mairie.

Le marché public d'un montant total de 164 612,93 € a permis de retenir les entreprises suivantes :

- TAILLARDAT SARL pour la maçonnerie et la réfection de la façade à la chaux de St Astier
- BARRET SARL pour la charpente et la couverture
- GARDETTE SARL pour les menuiseries bois intérieures et extérieures
- M2B pour la porte automatique
- MENIS SARL pour la plâtrerie, l'isolation, les peintures et les faïences
- VERNISOLS pour les sols souples
- CHARRONDIERE Michel pour la plomberie, l'électricité et le chauffage
- LOIRE ASCENSEUR pour la plate-forme élévatrice

Des travaux supplémentaires se révélant nécessaires se sont ajoutés au marché public pour la somme de 6 663,07 € HT.

Le projet bénéficie de subventions de la part du Conseil Départemental, de l'État, de Monsieur le Sénateur FOURNIER et du SIEL. Un emprunt de 100 000 € a été contracté afin d'assurer le financement des travaux de la mairie et ceux de la salle des fêtes à venir.

Pendant les travaux, la mairie a été déménagée dans la maison de Madame HEUDES, qui nous a loué sa propriété. Ce qui a permis de conserver un service d'accueil fonctionnel pour les administrés. Nous avons procédé au ré-emménagement des locaux neufs le 5 octobre grâce aux entreprises qui ont su respecter les délais d'exécution des travaux.

La réorganisation du bâtiment permet de gagner en fonctionnalité et en confort de travail. Avec la présence de la plate-forme élévatrice, c'est l'ensemble des salles de la mairie qui est devenu accessible. Les travaux aujourd'hui réalisés vont pérenniser la conservation de ce bâtiment communal.



Le monte-escalier permettant d'accéder au secrétariat

La rampe d'accès depuis la rue



Le secrétariat